



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

# ERDRE

## AVIS A LA BATELLERIE 2020-10-30

- ORIGINE :** Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT :** Entre la Jonelière et le pont de l'autoroute,  
commune de Nantes
- FAIT A SIGNALER :** Régate intitulée «La Nan'Hansa West Cup»  
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2020-10-30
- DATE :** Le 30 et 31 octobre 2020

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Centre de Voile Amitié et Nature de Nantes (CVAN) organise le 30 et 31 octobre 2020, de 9 h00 à 17 h00, une régata intitulée « La Nan'Hansa West Cup » sur l'Erdre entre la Jonelière et le pont de l'autoroute, commune de Nantes.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 13 octobre 2020  
Pour le directeur départemental des  
Territoires et de la Mer  
Le Chef de l'unité Sécurité des Transports

  
Michel LE ROCH